

ANALYSE DE L'IMPACT DE LA PROPAGATION DE LA PANDÉMIE À CORONA VIRUS SUR LES EMPLOIS ET LA PRODUCTION DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DE LA VILLE PROVINCE DE KINSHASA, DE 2019 À 2020.

Introduction

**Thomas YANGILWA
KITUTU,**

Assistant deuxième
mandat à l'Université
du Moyen Lualaba/
Kalima, Apprenant
en DEA2 Économie
à l'Université
de Kinshasa et
Expert au Bureau
National d'Études
et de Planification
Industrielle/Ministère
de l'Industrie.
thomasyangilwa@
gmail.com

Myriam FATUMA

SALUMU, Master en
Audit et Comptabilité,
Assistante
deuxième mandat à
l'Université du Moyen
Lualaba/Kalima
et Administrateur
du Budget à
l'Institut de Croix-
Rouge/Kinshasa.
myriamsalumu@
gmail.com

Blaise MUTINGULWA

MUTONDO, Assistant
Premier mandat
à l'Université du
Moyen Lualaba
à Kalima.

Avec l'essor de la mondialisation, le monde est devenu un petit quartier où les gens peuvent facilement interagir les uns avec les autres sans se heurter à de sérieux obstacles. Cela est devenu à la fois bénéfique et nuisible pour la sphère sociale, politique et économique en ce qui concerne le bien-être des gens¹.

Depuis le début de l'année 2020, le monde entier fait face à une importante crise sanitaire marquée par la propagation de la pandémie à coronavirus, covid-19, apparue à Wuhan, une ville de la République populaire de Chine, en décembre 2019.

Cette pandémie a eu un impact négatif sur toutes les économies du monde, notamment la paralysie des activités économiques, à l'instar de la République démocratique du Congo qui, du reste, n'a pas été épargnée.

Le premier pays à souffrir de l'impact du COVID-19 est la Chine, la deuxième économie mondiale. Le confinement drastique, qui a nécessité la fermeture ou la réduction des activités d'un certain nombre de grandes entreprises manufacturières et de commerces de détail, a terriblement ralenti l'économie chinoise. Selon le rapport de la Confédération des entreprises de Chine (CEC) du 6 mars 2020, plus de 95% des 299 grands fabricants interrogés ont vu leurs revenus baissés. En termes de consommation, par rapport à 2019. Les ventes au détail ont diminué de 20,5% en janvier et février. Même si la consommation a commencé à être affectée par la pandémie en janvier, toutes les ventes au détail, à l'exception des produits de première nécessité, ont été gelées à partir de février 2020 pendant presque tout le mois.

1 Seleman YUSUPH KITENGE, « Mondialisation et Covid-19 : quel est l'impact sur l'économie africaine ? », in *Afrique Renouveau*, NEPAD, avril 2020, p. 3.

En RD Congo, suivant l'étude du Ministère du plan (mai 2020), les activités des industries manufacturières se sont contractées à la suite de la pandémie du Covid-19 à cause des mesures d'interdiction ou de limitation des flux de personnes et de biens à l'échelle mondiale, ainsi que de confinement à l'échelle nationale. Les cimenteries et fabricants de barres de fer ont dû restreindre leurs productions au premier trimestre 2020 à cause du ralentissement des travaux de construction aussi bien du secteur privé que du secteur public. Les industries brassicoles et alimentaires ont fait de même à cause, entre autres, des mesures de confinement et de l'interruption des activités des restaurants, buvettes et des hôtels. Il faut noter que certaines industries ont éprouvé des difficultés à se procurer des inputs nécessaires à leur production à des prix abordables².

En effet, pour atténuer l'impact de cette pandémie et empêcher sa propagation, le gouvernement de la RD Congo a pris plusieurs mesures, notamment : la proclamation de l'état d'urgence sanitaire, la fermeture de toutes les frontières nationales, la suspension des vols réguliers nationaux et internationaux, le confinement de la ville de Kinshasa (épicerie du virus) et d'autres grandes villes du pays affectées par le covid-19, etc. Ce qui a entraîné un ralentissement des activités dans tous les secteurs de l'économie nationale, particulièrement dans le secteur industriel.

C'est dans ce contexte que le présent article est initié en vue de déterminer et d'analyser les effets de la Covid-19 sur le fonctionnement des entreprises manufacturières de la Ville de Kinshasa pour la période allant du 4^e trimestre 2019 au 3^e trimestre 2020.

Cette analyse porte essentiellement sur deux variables, l'emploi et la production. L'étude part de l'hypothèse selon laquelle, la propagation du covid-19 a impacté négativement les emplois et la production des industries manufacturières de la Ville de Kinshasa. De manière spécifique, il s'agit, à partir du résultat de l'enquête réalisée en 2020, d'identifier et présenter ces effets.

L'étude révèle qu'effectivement la propagation de la pandémie à covid-19 a eu des effets négatifs sur certaines filières ou branches d'activités manufacturières de la ville de Kinshasa en provoquant même l'arrêt d'activités pour quelques entreprises et une baisse continue des emplois actifs, soit de 21,7% avec un grand nombre d'employés mis en congé technique du 4^e trimestre 2019 au 2^e trimestre 2020 pour toutes les filières.

La production a baissé au 2^e trimestre 2020 pour presque tous les produits (dérivées des céréales : farine de maïs et de blé, emballages, matériaux de construction : blocs ciments, PVC, triplex et portes, etc.), puis a connu une reprise timide au troisième trimestre 2020.

2 Ministère du Plan, Impacts sanitaires et socio-économiques de la Covid-19 en République Démocratique du Congo : analyse prospective et orientations de la riposte multisectorielle, Kinshasa, mai 2020, p. 130

Outre l'introduction et la conclusion assortie des recommandations, notre étude présentera tour à tour : (i) l'impact de Covid-19 sur l'économie congolaise, (ii) la méthodologie, (iii) les différentes mesures prises au pays et (iv) les résultats des enquêtes.

Impact de Covid-19 sur l'économie congolaise

En RD Congo, le rapport de l'étude réalisée par la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) révèle que 21% des entreprises ont arrêté leurs activités à la suite de la COVID-19 • 41% des entreprises ont suspendu leurs investissements • 14% des entreprises ont enregistré des pertes sur leurs activités évaluées à plus de 75% du chiffre d'affaires de l'année antérieure et 53% pour les pertes comprises entre 10% et 50% du chiffre d'affaires réalisé en 2019 • 16% des entreprises ont suspendu les contrats de travail avec leur personnel alors que 21% sont restés avec moins de la moitié des effectifs • 36% des entreprises n'ont pas été en mesure d'honorer leurs charges fiscales et 39% en incapacité de payer les salaires au personnel • 81% des entreprises proposent d'alléger la fiscalité pour relancer les activités économiques post COVID-19 • 63% des entreprises ont demandé la création d'un fonds de soutien aux entreprises touchées par la COVID-19³.

Ainsi, le Gouvernement de la République, à travers son Ministère du plan, a mis en place un Programme Multisectoriel d'Urgence d'Atténuation des Impacts à Covid-19, depuis mars 2020, qui a entre autres pour objectifs, le soutien à la stabilité macroéconomique et à la relance de l'économie Congolaise à travers la mise en œuvre des mesures adaptées et l'appui aux activités économiques indispensables et susceptibles d'atténuer le choc dû à la pandémie, l'encadrement des secteurs productifs et la promotion des infrastructures structurantes et industrialisantes. Ces mesures porteront également sur l'appui à la promotion des solutions locales innovantes susceptibles de contribuer à la riposte à la Covid-19 et à la relance socio-économique⁴. Reste à savoir si ces mesures ont été appliquées et quels en sont des impacts.

Matériel et méthode / méthodologie

Les données de cette étude sont des données empiriques obtenues à partir d'une enquête réalisée en 2020 par le Bureau National d'Études et de Planification Industrielle, BNEPI en sigle où nous sommes Experts depuis l'an 2010.

La ville de Kinshasa est le site principal de l'étude, répartie en cinq zones qui abritent des entreprises industrielles, à savoir : (i) Gombe, (ii) Limete industriel, (iii) Kingabwa, (iv) Nsele-Maluku et, (v) les autres communes.

3 FEC, Effets de la pandémie de Coronavirus sur les activités économiques en République Démocratique du Congo, Kinshasa, mai 2020, p.18.

4 Ministère du Plan, Programme multisectoriel d'Urgence d'Atténuation des Impacts de la Covid-19 (PMUAIC-19), Kinshasa, (2020), p. 98.

Au total, 164 entreprises ont été ciblées, dont seulement 137 ont réceptionné les questionnaires. Cependant, sur les 137 enquêtées, seulement 81 entreprises ont répondu aux questions de l'enquête.

Ce taux de couverture se justifie, notamment, par le fait que face au risque de contamination, un bon nombre de responsables d'entreprises évitaient l'administration du questionnaire en mode face-à-face.

Le traitement des données a consisté à évaluer de manière critique les fiches d'enquête. Ces fiches ont été regroupées par branche d'activités, puis selon les filières prioritaires et autres filières. Il s'en est suivi la vérification des données. Celle-ci a consisté, notamment, à identifier et à repérer les données manquantes, non valables, incohérentes ou erronées, en vue de s'assurer si elles sont exploitables. Cette vérification a permis également de faire le suivi auprès des entreprises enquêtées en cas de besoin de complément ou de correction d'informations.

Après la phase de vérification, nous avons recouru à l'imputation des données manquantes. Certains manquements ont été directement résolus en recourant aux enquêtés qui fournissaient des plus amples informations. Pour d'autres cas, les méthodes d'imputation par la moyenne ou le voisin le plus proche ont été utilisées pour corriger les valeurs manquantes ou aberrantes.

Enfin, les tableaux de synthèse des données de base ont été établis, apportant ainsi une plus-value aux chiffres initiaux. Les différents tableaux synthèses présentent les principaux résultats de l'étude.

Résultats et discussion

1. Mesures d'atténuation prises au niveau national

1.1. Mesures prises par le Président de la République

Par la signature des Ordonnances n°20/014 du 24 mars 2020 portant proclamation de l'état d'urgence sanitaire pour faire face à la pandémie de la covid-19, et n°20/029 du 23 avril 2020 portant mesures complémentaires nécessaires pour faire face à la pandémie de covid-19, le Président de la République a pris des mesures pour lutter contre la propagation de cette pandémie. Il s'agit de :

Tableau n°1 : les mesures prises par le Président de la République

N°	MESURES
01	La fermeture de toutes les frontières du pays aux passagers et à toute personne, sauf pour les navires cargos et autres moyens de transport fret qui sont autorisés à accéder au territoire national
02	La suspension de tous les vols en provenance des pays à risques et des pays de transit
03	L'interdiction de tous les voyages de la capitale vers les provinces et vice-versa, afin de permettre le confinement de la Ville de Kinshasa, foyer de la pandémie

04	L'interdiction de tous rassemblements, réunions et célébrations de plus de vingt (20) personnes sur les voies et lieux publics en dehors du domicile et de n'effectuer que les déplacements strictement indispensables aux besoins professionnels, familiaux ou de santé
05	L'interdiction de tous mouvements migratoires, par les transports en commun, des bus, des camions et autres véhicules de l'intérieur vers la capitale et de la capitale à l'intérieur
06	L'interdiction de tous les transports fluviaux des passagers de Kinshasa vers les provinces et vice-versa. Seuls les bateaux et les embarcations transportant les marchandises avec équipages et convoyeurs sont autorisés
07	L'interdiction d'ouverture des discothèques, bars, cafés, terrasses, casinos et restaurants ;
08	La mise en place des modes appropriés d'approvisionnement des villes en denrées alimentaires pour prévenir toute rupture de stock.

Source : BNEPI, enquête autour de l'impact de la covid-19
sur les entreprises manufacturières, novembre 2020

Tableau 02 : Situation d'application des mesures barrières dans les entreprises

Dispositifs de protection/mesures barrières contre la covid-19	Nombre d'entreprises ayant appliqué la mesure	%
Réduction des effectifs de travailleurs par l'instauration du système de rotation au service	43	59,72
Mise en congé technique d'un nombre de travailleurs	21	29,17
Mise en congé annuel anticipé d'un nombre de travailleurs	10	13,89
Désinfection des bâtiments et véhicules	50	69,44
Prélèvement journalier de température à l'entrée de l'entreprise	68	94,44
Lavage obligatoire des mains et application de gel hydro alcoolique	72	100
Port obligatoire de masque	69	95,83
Autres	1	1,39

Source : BNEPI, enquête sur l'impact de la covid-19
sur les entreprises manufacturières, novembre 2020

Ce tableau indique que le lavage obligatoire des mains et l'application de gel hydro alcoolique ainsi que le prélèvement journalier de la température à l'entrée de l'entreprise sont les 2 principaux gestes barrières qui ont été observés par les entreprises respectivement avec 100 et 94% d'entreprises qui les ont appliqués. Par contre, la mise en congé annuel anticipé ainsi que les autres gestes barrières non repris ci-dessus sont les principaux gestes barrières qui ont été moins appliqués par les entreprises avec respectivement 13,89 et 1,39% d'entreprises qui les ont appliqués.

1.2. Principales mesures gouvernementales de soutien en faveur du secteur privé

Tableau 03 : Principales mesures gouvernementales de soutien en faveur du secteur privé

N°	MESURES
01	Exonération de tous les impôts et taxes sur la production, l'importation et la vente des médicaments, matériels et équipements médicaux
02	Octroi des facilités de crédit aux distributeurs pour assurer l'approvisionnement de grands centres en produits vivriers avec une première enveloppe de 50 millions de dollars mise à la disposition des opérateurs économiques via les banques privées à un taux très bas
03	Enlèvement d'urgence des intrants et produits pharmaceutiques actuellement sous douane
04	Suspension durant trois mois du paiement d'impôt sur le revenu locatif à charge des entreprises
05	Suspension de la TVA
06	Soutien pour la relance des activités des entreprises, au moyen d'un financement du FPI au taux zéro
07	Suspension, durant une période de trois mois, de certaines missions de contrôle fiscal, parafiscal et économique dans les entreprises
08	Suspension, durant une période de trois mois, de l'application des pénalités en cas de retard dans le dédouanement des marchandises de première nécessité
09	Renforcement de la DGDA
10	Orientation vers le guichet unique de toutes les perceptions douanières qui s'effectuent encore en dehors de ce guichet
11	Levée des barrières policières et des postes de contrôle, à l'intérieur du territoire national, sur les voies d'acheminement des produits de première nécessité
12	Possibilité de recourir à une rotation du personnel en cas, notamment, d'une baisse d'activité avérée et du service minimum et interdiction de tout licenciement massif fondé sur les mesures de confinement
13	Suspension durant une période de trois mois, de certaines perceptions provinciales sur les produits agricoles

Source : BNEPI, enquête sur l'impact de la covid-19 sur les entreprises manufacturières, novembre 2020⁵.

Tableau n° 04 : Avis des industriels sur les différentes mesures du Gouvernement en Faveur du secteur privé

Filières	Favorable	Défavorable	Indifférent	Total
Agroalimentaire	14	4	6	24
Matériaux de construction	11	1	3	15
Emballages	6	0	3	9
Autres	17	5	4	26
Total	48	10	16	74

Source : BNEPI, enquête sur l'impact de la covid-19 sur les entreprises manufacturières, novembre 2020

5 Décret n°20/2015 du 20 avril 2020 portant suspension de la perception de la Taxe sur la Valeur Ajoutée sur certains produits de première nécessité.

Le résultat de l'enquête a permis de constater que 64,9% de Chefs d'entreprises enquêtées sont favorables aux mesures économiques du Gouvernement en faveur du secteur privé et 13,5% ne sont pas favorables, contre 21,6% d'indifférents.

2. Situation des entreprises industrielles de Kinshasa

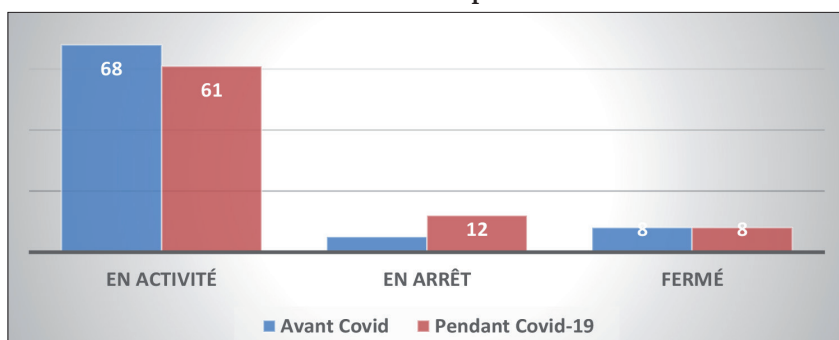
2.1. Effectif et état des entreprises

Tableau 05 : Nombre des entreprises en activité, en arrêt et fermées par filière

Filières	Etat d'entreprises	4 ^e Trimestre 2019	1 ^{er} Trimestre 2020	2 ^e Trimestre 2020	3 ^e Trimestre 2020
Agroalimentaire	En activité	23	21	16	23
	En arrêt	2	4	9	2
	Fermé	2	2	2	2
Sous-total		27	27	27	27
Matériaux de construction	En activité	12	11	8	10
	En arrêt	1	2	5	2
	Fermé	1	1	1	2
Sous-total		14	14	14	14
Emballage	En activité	7	9	7	9
	En arrêt	2	0	2	0
	Fermé	1	1	1	1
Sous-total		10	10	10	10
Autres filières	En activité	26	24	18	25
	En arrêt	0	2	8	1
	Fermé	4	4	4	4
Sous-total		30	30	30	30
Total Général		81	81	81	81

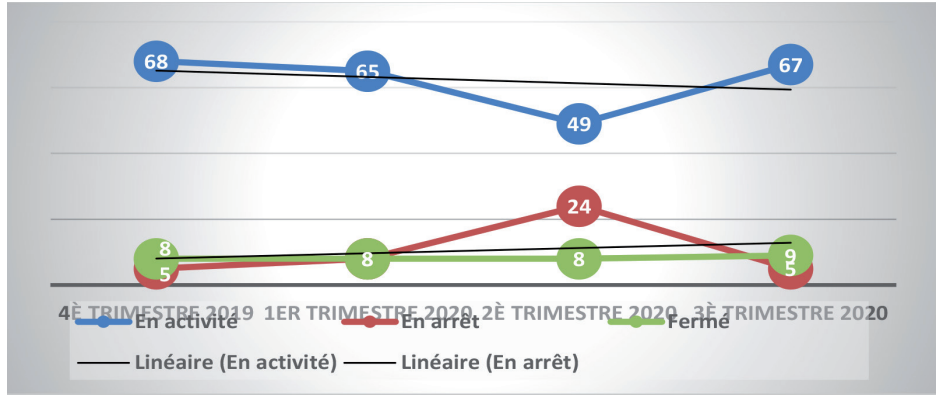
Source : BNEPI, enquête sur l'impact de la covid-19 sur les entreprises manufacturières, novembre 2020

Graphique 02 : Évolution du nombre d'entreprises en activité, en arrêt et fermées avant et pendant la covid-19



Le tableau 05 et le graphique 02 ci-dessus montrent une baisse du nombre d'entreprises en activité, soit 68 unités avant Covid-19 contre 60 en moyenne pendant covid-19. Soit une différence de 7 entreprises industrielles en arrêt de production et 8 ont fermé.

**Graphique 03 : Évolution de l'état des entreprises
du 4^e trimestre 2019 au 3^e trimestre 2020**



Le graphique 03 ci-dessus révèle une baisse du nombre d'entreprises en activité au 2^e trimestre 2020 avant la reprise au troisième trimestre 2020. Par contre, le nombre d'entreprises en arrêt d'activité a sensiblement augmenté du 4^e trimestre 2019 au 2^e trimestre 2020, passant de 5 à 24 entreprises avant de connaître une baisse à partir du 3^e trimestre 2020.

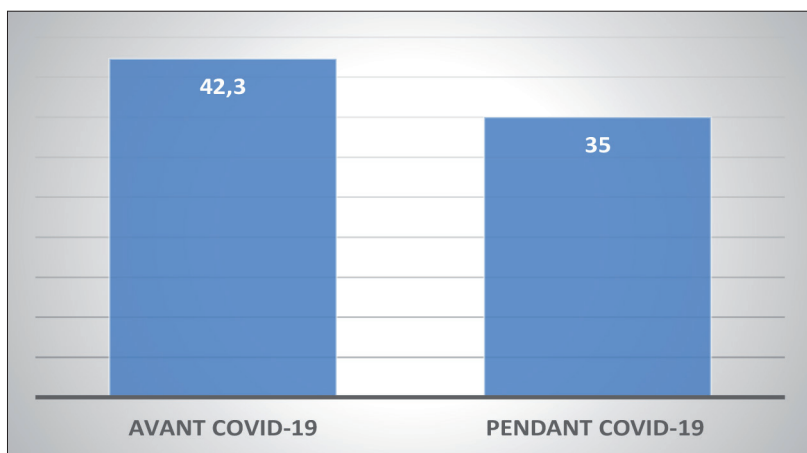
2.2. Taux d'utilisation de la capacité de production des entreprises

**Tableau 06 : Taux d'utilisation de la capacité installée par filière
avant et pendant la Covid-19**

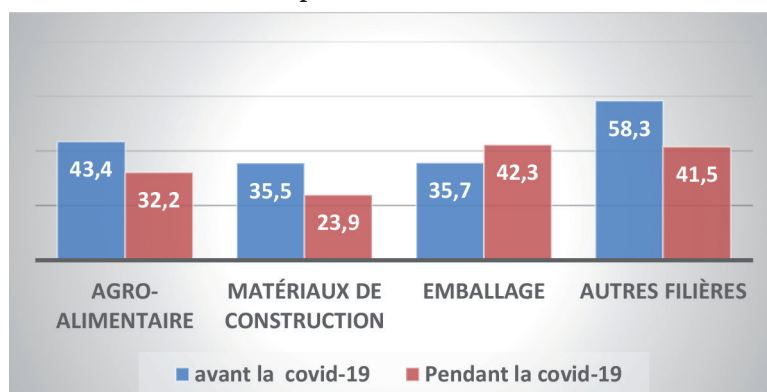
Filières	Avant Covid	Pendant Covid			Moyenne Pendant Covid-19	Variation
	4è Trimestre 2019	1er Tri- mestre 2020	2è Trimestre 2020	3è Trimestre 2020		
Agro-alimentaire	43,4	41,5	21,3	33,8	32,2	-0,26
Matériaux de construction	35,5	30,4	17,3	24,2	23,9	-0,33
Emballage	35,7	49,6	28,6	48,8	42,3	0,19
Autres filières	58,3	51,9	32,3	40,4	41,5	-0,29
Total	172,9	173,4	99,5	147,2	139,9	-0,19
Moyenne	43,2	43,6	24,9	36,8	35	-0,17

Source : BNEPI, enquête sur l'impact de la covid-19 sur les entreprises manufacturières, novembre 2020

Graphique 04 : Évolution du taux moyen d'utilisation de la capacité installée des industries avant et pendant la covid-19



Graphique 05 : Évolution du taux d'utilisation de la capacité installée par filière avant et pendant la covid-19



Les deux graphiques ci-dessus indiquent que le taux d'utilisation moyen de la capacité installée des industries de manière générale est passé de 42,3% avant la pandémie à 35 % pendant la période de la pandémie, soit une variation de -0,17 à l'exception du taux d'utilisation de capacité installée de la filière emballage qui a connu une variation positive de 0,19% pendant la période de la pandémie.

3. Situation des emplois

Si certaines entreprises ont été en mesure de protéger leurs effectifs malgré les conséquences de la covid-19 sur leurs activités et ont choisi de conserver leurs employés et les rémunérer même pendant l'arrêt de leurs activités, nombreuses sont celles qui ont dû carrément rompre le contrat

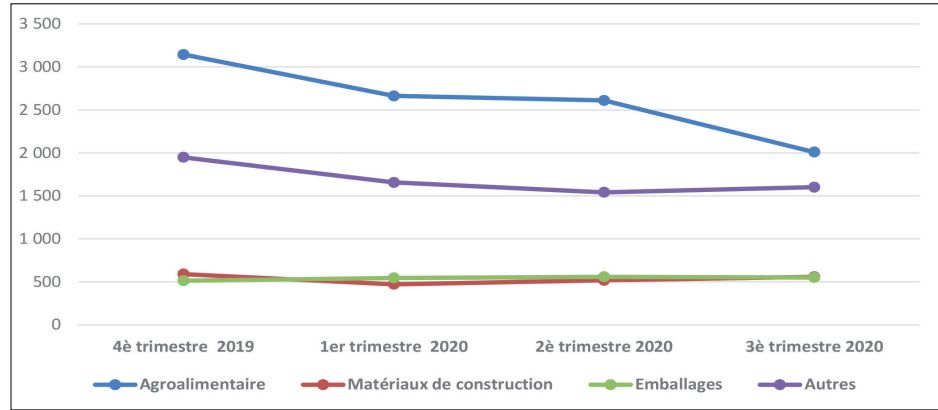
de travail (RC) avec leurs travailleurs. D'autres, par contre, ont préféré renvoyer une partie de leurs employés en congé technique (CT) forcé. Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution des effectifs des travailleurs des entreprises enquêtées avant et pendant la pandémie de covid-19.

Tableau 07 : Nombre d'emplois dans les entreprises industrielles du 4^e trimestre 2019 au 3^e trimestre 2020 par filière

Filières	Période															
	4 ^{ème} trimestre 2019				1 ^{er} trimestre 2020				2 ^{ème} trimestre 2020				3 ^{ème} trimestre 2020			
	Actif	CT	RC	Total	Actif	CT	RC	Total	Actif	CT	RC	Total	Actif	CT	RC	Total
Agroali- mentaire	3 104	13	27	3 144	2 551	106	6	2 663	2 481	75	55	2 611	1 162	34	14	1 210
Matériaux de construc- tion	553	37	1	591	406	65	1	472	454	64	0	518	488	67	4	559
Emballages	487	25	1	513	480	59	6	545	492	57	10	559	527	16	7	550
Autres	1 938	0	11	1 949	1 615	36	6	1 657	1 393	143	6	1 542	1 567	32	2	1 601
Total	6 082	75	40	6 197	5 052	266	19	5 337	4 820	339	71	5 230	3 744	149	27	3 920

Source : BNEPI, enquête sur l'impact de la covid-19 sur les entreprises manufacturières, novembre 2020.

Graphique 06: Évolution du nombre d'emplois par filière du 4^e trimestre 2019 au 3^e trimestre 2020



Le tableau et le graphique ci-haut renseignent une tendance baissière des emplois dans toutes les filières pendant la période sous étude, exceptée la filière emballage où la tendance est un peu haussière.

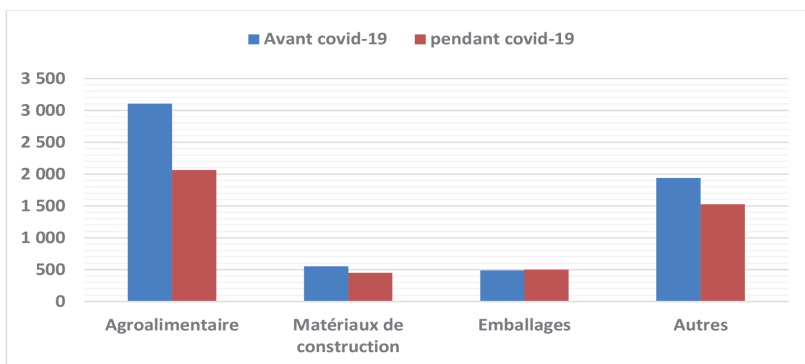
Tableau 08 : Nombre d'emplois actifs par filière avant et pendant la covid-19

Filières	Avant covid-19	Pendant covid-19			Moyenne pendant la covid-19	Variation en %
	4 ^e Trimestre 2019	1 ^{er} Trimestre 2020	2 ^e Trimestre 2020	3 ^e Trimestre 2020		
Agroalimentaire	3 104	2 551	2 481	1 162	2065	-33,5
Matériaux de construction	553	406	454	488	449	-18,8

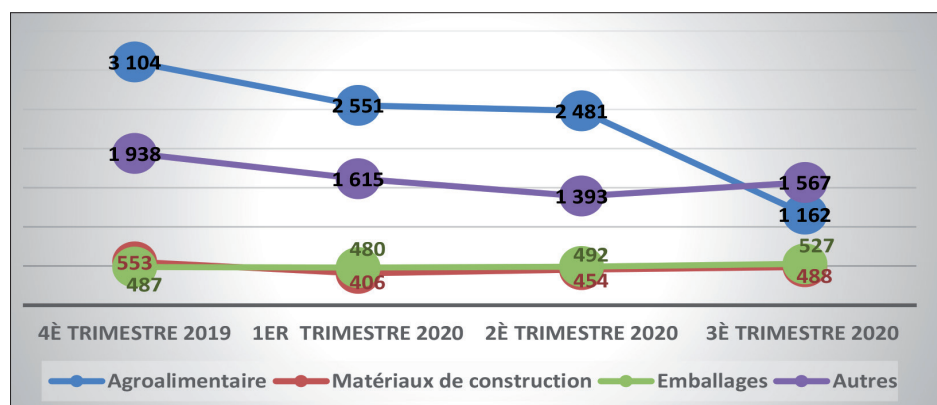
Emballages	487	480	492	527	500	2,7
Autres	1 938	1 615	1 393	1 567	1525	-21,3
Total	6 082	5 052	4 820	3 744	4539	-25,4

Source : BNEPI, enquête sur l'impact de la covid-19 sur les entreprises manufacturières, novembre 2020

Graphique 07 : Évolution des emplois actifs par filière avant et pendant la covid-19



Graphique 08 : Évolution des emplois actifs par filière du 4^e trimestre 2019 au 3^e trimestre 2020



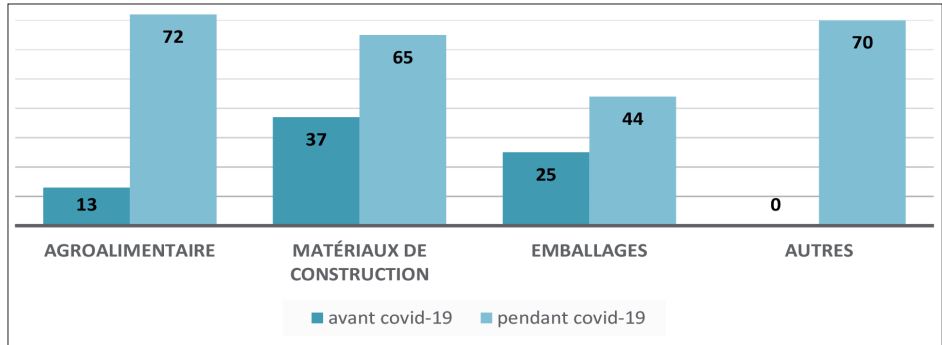
Les tableaux et graphiques ci-dessus indiquent une tendance générale à la baisse des emplois actifs dans toutes les filières du 4^e trimestre 2019 au 3^e trimestre 2020. Cependant, la filière agroalimentaire est la plus touchée passant de 3104 emplois avant covid-19 à une moyenne de 2065 emplois pendant covid-19, soit une variation de -33%. Par contre, les emplois de la filière emballage sont restés plus ou moins constant pendant les deux périodes passant de 487 emplois à une moyenne de 500 emplois pendant la pandémie, soit une variation de 2,7%.

Tableau 09 : Statistiques de départs en congé technique par filière avant et pendant la covid-19

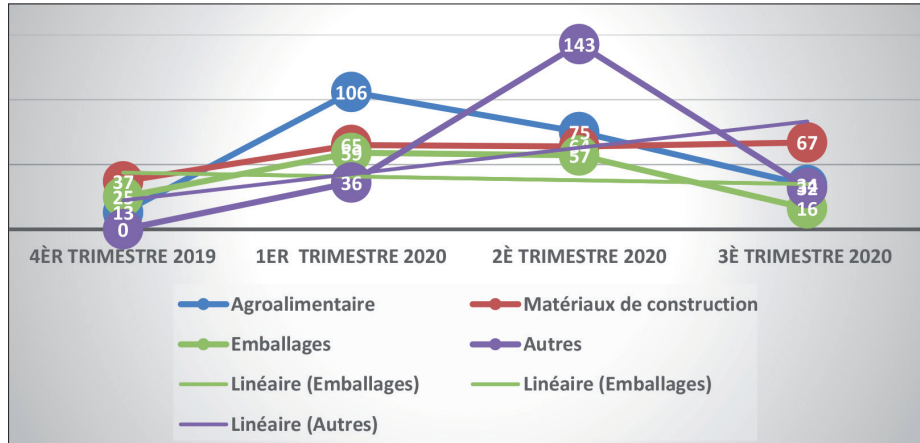
Filières	Avant covid-19	Pendant covid-19			Moyenne pendant la covid-19	Variation en %
	4 ^e Trimestre 2019	1 ^{er} Trimestre 2020	2 ^e Trimestre 2020	3 ^e Trimestre 2020		
Agroalimentaire	13	106	75	34	72	453,8
Matériaux de construction	37	65	64	67	65	75,7
Emballages	25	59	57	16	44	76
Autres	0	36	143	32	70	-
Total	75	266	339	149	251	234,7

Source : BNEPI, enquête sur l'impact de la covid-19 sur les entreprises manufacturières, novembre 2020

Graphique 09 : Évolution de départs en congé technique par filière avant et pendant la covid-19



Graphique 10 : Évolution de départs en congé technique par filière du 4^e trimestre 2019 au 3^e trimestre 2020



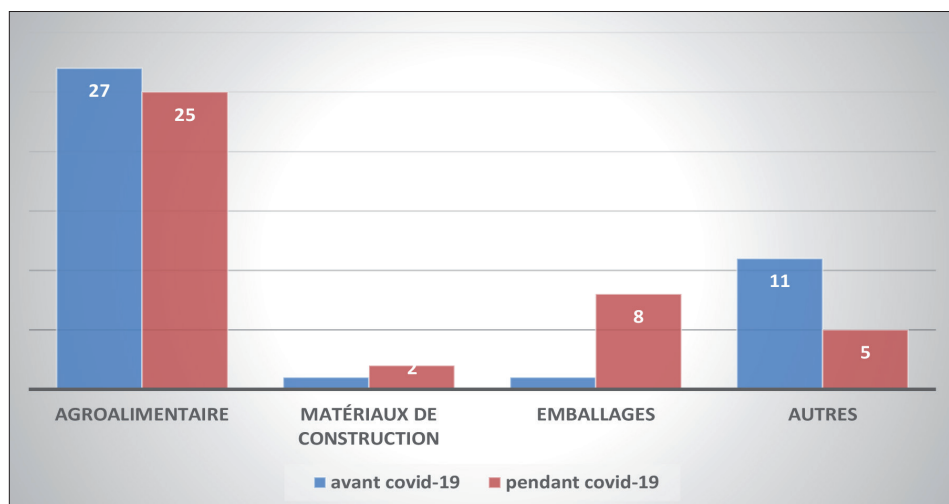
Les tableaux et graphiques ci-dessus montrent une hausse vertigineuse de départs en congé technique pour toutes les filières pendant la période de covid-19 par rapport à celle d'avant la pandémie, puis une régression de la situation au 3^e trimestre 2020. La filière agroalimentaire est celle qui a été la plus touchée par les départs en congé technique, passant de 13 départs avant la covid-19 à une moyenne de 72 départs pendant la pandémie, soit une variation de 453,8%.

Tableau 10 : Statistiques de ruptures de contrat de travail par filière avant et pendant la covid-19

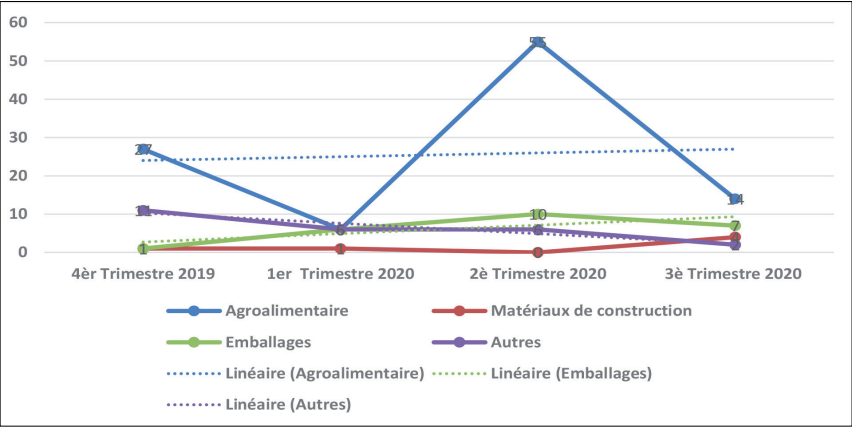
Filières	Avant covid-19	Pendant covid-19			Moyenne pendant la covid-19	Variation en %
	4 ^e Trimestre 2019	1 ^{er} Trimestre 2020	2 ^e Trimestre 2020	3 ^e Trimestre 2020		
Agroalimentaire	27	6	55	14	25	-7,4
Matériaux de construction	1	1	0	4	2	100
Emballages	1	6	10	7	7	600
Autres	11	6	6	2	5	-54,5
Total	40	19	71	27	39	-2,5

Source : BNEPI, enquête sur l'impact de la covid-19 sur les entreprises manufacturières, novembre 2020

Graphique 11 : Évolution de ruptures de contrat par filière avant et pendant la covid-19



Graphique 12 : Évolution des cas de ruptures de contrats de travail par filière du 4^e trimestre 2019 au 3^e trimestre 2020



Les tableau et graphiques ci-dessus décrivent une situation relativement faible des cas de rupture de contrat de travail dans toutes les filières avant et pendant la covid-19, sauf pour la filière agroalimentaire qui a enregistré une tendance haussière, avec un pic au 2^e trimestre 2020, passant de 27 cas avant la covid-19 à 55 cas au second trimestre 2020, puis une chute à 14 cas au 3^e trimestre 2020.

4. Situation de la production des entreprises manufacturières de Kinshasa

Ce point présente la production de quelques produits pour lesquels les données ont été communiquées par les entreprises.

Tableau 12 : Production des entreprises industrielles par filière

Produits	Unités	4 ^e Trimestre 2019	1 ^{er} trimestre 2020	2 ^e trimestre 2020	3 ^e trimestre 2020
Filière agroalimentaire					
Farines de froment	Kg	603 465	465 988	144 223	123 401
Semoule de maïs	Kg	500 000	450 000	25 000	25 000
Pain	Pièce	13 163 465	12 149 806	12 811 887	55 518 300
Eau potable	hl	1 147	10 689	6 494	7 663
Boisson gazeuse	hl	11 248	12 696	3 940	8 176
Boissons alcoolisées	hl	282 253	237 052	162 117	234 733
Produits laitiers	Kg	278 408	351 120	339 035	230 049
Filière matériaux de construction					
PVC	Kg	12 000	8 000	5 000	6 500

Portes	Pièce	242	252	150	161
Triplex	Pièce	900	876	605	368
Barre de fer	Tonne	3 610	3 734	2 701	4 355
Bloc en ciment	Pièce	19 665	20 290	-	5 267
Peintures	Kg	8 285	5 483	7 648	10 723
Filière emballages					
Sachet en plastique	Pièce	46 482 000	33 611 500	6 985 000	77 307 100
Carton	Pièce	60 058	56 678	56 800	54 330
Citerne en plastique	Pièce	53	52	62	35
Bouteille en verre	Pièce	-	2 259 974	658 448	4 636 244
Autres filières					
Babouches en plastiques	Pièce	1 863 700	746 440	1 159 400	1 786 720
Chaises en plastiques	Pièce	609 737	507 117	384 434	401 937
Tables en plastiques	Pièce	203 246	16 904	128 145	133 746
Impression T-shirt	Pièce	13 566	9 848	9 400	13 700
Mèches	Pièce	4 187 750	4 472 918	3 118 711	2 511 196
Produits cosmétiques	Pièce	319 200	246 240	785 112	553 200
Meubles	Pièce	44	33	8	7

Source : BNEPI, enquête sur l'impact de la covid-19 sur les entreprises manufacturières, novembre 2020

De manière générale, Il s'observe une tendance baissière de la production industrielle du 4^e trimestre 2019 au 2^e trimestre 2020, plus particulièrement l'agro-alimentaire (farines de maïs et de blé) et les matériaux de construction (PVC, porte et triplex) puis une reprise timide de la situation au troisième trimestre 2020 pour toutes les filières.

Conclusion et recommandations

L'analyse de l'impact de la propagation de covid-19 sur les emplois et la production des industries manufacturières de la Ville province de Kinshasa, de 2019 à 2020, est une étude qui se situe au large des publications de l'année 2020, grâce à son caractère descriptif focalisé sur la détermination de l'incidence de la propagation de la covid-19 sur les entreprises manufacturières afin de mieux orienter les actions à mener et de contribuer à réduire les effets pervers de cette crise sanitaire.

Partant d'une enquête, avec questionnaire, réalisée en 2020 par le Bureau National d'Études et de Planification Industrielle où nous sommes Experts, il a été question de vérifier l'hypothèse qui a prédit que le covid-19 impacterait négativement l'emploi et la production manufacturière de la ville de Kinshasa. À partir de ces données empiriques, nous avons comparé l'évolution des indicateurs avant et pendant covid-19.

Il se dégage que la Ville de Kinshasa n'a pas fait exception ; elle a également subi de plein fouet les effets de cette pandémie. La majorité des entreprises enquêtées ont été négativement impactées suivant les filières ou branches d'activités. La production a baissé, les emplois ont diminué, d'autres ont été suspendus en termes de congés techniques forcés, pendant que le nombre d'entreprises en arrêt et fermées ne faisait qu'augmenter durant la période qui a suivi le confinement.

Le champ étant extrêmement vaste, face aux contraintes du temps et de moyen financier, plusieurs autres indicateurs n'ont pas été abordés dans cette étude, notamment, le chiffre d'affaire, le besoin et/ou la capacité de financement, la résilience ainsi que le soutien public qui sont autant de sujets pouvant faire l'objet d'autres publications.

Eu égard à ce qui précède, il sied de relever les recommandations suivantes :

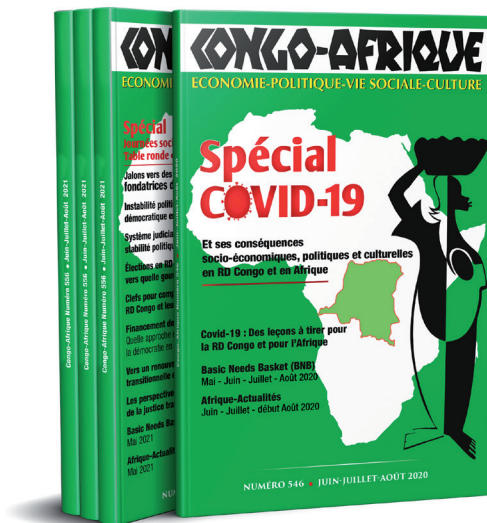
1. Aux Pouvoirs Publics :

Comme c'est le cas dans d'autres pays, le soutien du pouvoir public aux industriels s'avère un impératif ; plus particulièrement l'exécution effective du Programme Multisectoriel d'Urgence d'Atténuation des Impacts de la Covid-19 (PMUAIC-19) qui se résume en :

- Création d'un fonds de soutien aux entreprises affectées par les effets de la covid-19 ;
- Allègement fiscal en faveur des entreprises affectées par les effets de la covid-19 ;
- Financement des projets d'investissements des entreprises affectées par les effets de la covid-19 ;
- Facilitation de l'accès au crédit en réduisant sensiblement le taux directeur de la Banque Centrale du Congo et le taux d'intérêt de crédits bancaires et des institutions financières étatiques et non étatiques ;
- Paiement de la dette intérieure ;
- Remise partielle de la dette fiscale en faveur des entreprises affectées par les effets de la covid-19 ;
- Remise exceptionnelle des majorations et pénalités de retard de paiement des impôts et taxes sur des périodes ciblées ;
- Application d'un tarif préférentiel des de la consommation d'eau et d'électricité en faveur des entreprises affectées par les effets de la covid-19.

2. Aux entreprises industrielles de Kinshasa :

- Préserver la santé et la sécurité de leurs travailleurs et réduire l'exposition de ces derniers au risque de contamination à la covid-19 sur le lieu de travail. Bref, observer les mesures barrières.
- Appliquer les normes exigées au niveau tant national, régional qu'international afin d'être compétitives sur les différents marchés ;
- Solliciter le soutien et l'accompagnement adapté des Pouvoirs Publics et autres partenaires.
- Faire régulièrement l'évaluation des risques en vue de mettre en œuvre des actions de prévention ainsi que des méthodes de travail et de production garantissant une meilleure protection de la santé et de la sécurité des employés ;
- Encourager régulièrement les employés à se faire vacciner contre la covid-19 et se faire tester dès l'apparition des symptômes. ■



Disponibles dans nos différents points de vente et aussi en format PDF